

Comité des Fêtes

Merci à tous ceux qui nous ont fait le plaisir de participer aux repas organisés au cours de ce 1er semestre 2015 : soirée Pescajounes le 21 mars et Méchoui le 7 juin.

Avec la période estivale qui s'annonce, c'est le temps des animations de plein air ! Le Comité des Fêtes vous informe des prochaines manifestations :

. le samedi 25 juillet, nous vous attendons nombreux pour passer une belle soirée autour de la Halle, à l'occasion du Marché Festif organisé en partenariat avec les vignerons de Glanes.

. le dimanche 11 octobre, 2ème édition de la 'Balade dans le vignoble' suivi d'un repas, de jeux et d'animations autour de la halle. Comme pour l'édition 2014, les attelages et cavaliers de l'AAHQBL seront présents, pour une agréable journée d'automne. Bon été à tous.

Etat Civil

Décès



André VAYRAC, le 11 janvier

Hélène DELATTRE, le 5 mars

Jean-Marie CHASTRUSSE, le 14 juin
Résident de la maison d'accueil.

Informations diverses

Permanence du Maire ou d'un adjoint :
le mardi de 15 h00 à 19 h00 (sur rendez-vous).

Ouverture de la mairie :
le mardi de 14h00 à 19 h00 et le vendredi de 14h00 à 17 h00.

Fermeture annuelle du secrétariat :
Du 18 août au 2 septembre 2015, la mairie sera fermée.
Les permanences du mardi seront maintenues.

Réunion publique PLU :
Mercredi 1er juillet 2015, à 18h00, à la salle des fêtes.

Bulletin d'Informations Municipales n°15



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Comme toutes les communes de notre territoire, Glane avec une baisse des dotations de l'Etat et de nouvelles ir Fond de Péréquation Inter-Communal et le fina nouveaux rythmes scolaires. Ces chiffres nous grève 10 000 € le budget 2015 par rapport à 2014. Malgré ces nouvelles charges, nous avons fait n'augmenter les taux d'imposition que de 1%.



La situation financière de la commune s'améliorant (désendettement), le budget a pu se réaliser sereinement grâce aux maîtrises des dépenses. Depuis 2009, la commune n'a pas emprunté, tous les travaux ont été autofinancés.

L'état souhaite le regroupement des communes avec la suppression des plus petites. L'ancien canton de Sousceyrac désire se regrouper pour ne former qu'une seule commune au lieu des cinq. La suppression de la moitié des cantons du LOT est déjà un premier pas vers ces grands changements.

Malheureusement, Glanes se doit de suivre ces évolutions mêmes si elles sont coûteuses.



Travaux

Mairie

Les peintures des volets du côté sud ont été réalisées par notre employé communal cet hiver.

Dans un souci d'économie d'énergie, le conseil municipal remplacera les deux fenêtres de la mairie. La petite porte d'entrée fera partie des prochains travaux.

L'entreprise RUE a terminé les travaux commandés : une rampe d'accès, de la route départementale jusqu'à la salle des fêtes a été posée et la sécurisation de l'accès handicapé à la mairie a aussi été finalisée.

Salle des fêtes

Différents devis concernant l'installation de la climatisation ont été étudiés. Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'entreprise F.C.P. SERVICES de Saint-Céré pour un montant de 5 748 € HT. Les travaux ont été réceptionnés fin juin.

Le conseil prend acte de la demande du comité des fêtes pour l'aménagement de la salle des fêtes. Une réflexion est en cours sur le renouvellement du matériel de la cuisine (plaques de cuisson, four) et pour une création de toilettes handicapées.

Logement communal de l'école

Le plancher du logement communal de l'école a été remplacé par l'entreprise Bex pour un montant de 4 579 € HT. Un revêtement a été également posé.

Plaques de rues

Après étude des devis, c'est auprès de l'entreprise IDEO que la commande a été faite. Nous avons acheté 150 numéros de maison et 44 plaques de rue pour un montant de 4 104 € HT. A ce prix, se rajoutent, les panneaux de direction. Actuellement, notre employé communal se charge de la pose de ces plaques de rue (mur et poteaux).

Certaines voies communales ont dû être nommées voire renommées :

- la voie allant de la route de Bretenoux (D3) à la carrière est nommée : Route des Peyres.
- le chemin mitoyen avec Cornac, entre la route de Cornac et la carrière : Chemin des Ardènes.
- la départementale 3 au niveau de Pech Pialat : Route des Vignes.

- La Maison d'accueil : une structure d'accueil pour personnes âgées autonomes

Structure publique, la Maison d'Accueil de Glanes CCAS communal, le personnel est mis à disposition Bretenoux. M. PARIS Alexandre en est le directeur.

M. BELHADI Razak au poste de délégué des services. Le maire est le président de la structure et le trésor public de Bretenoux à la charge de sa gestion financière.

Depuis plus de trente ans, la maison remplit sa fonction pour le bien-être de ses résidents. Au fur et à mesure, les évolutions sociales et administratives ont permis l'amélioration du bâtiment afin de répondre à la législation et à la réglementation des établissements médico-sociaux. La structure est classée en logement-foyer et peut accueillir 27 résidents qui règlent leur pension mensuellement suivant leur niveau d'autonomie (Groupe Iso Ressource).

Tel : 05 65 10 14 00 le matin de 9h à 12h Mail : maison.accueil.glanes@orange.fr



Le club de la Cuvée d'Or

Après la brocante, une journée à Vassivière et un voyage en Italie : Naples, Capri et Pompéi. Le club va se mettre en vacances jusqu'au 19 Septembre. Voici le calendrier prévisionnel des différentes activités jusqu'en décembre,

| | |
|--------------|--|
| 19 Septembre | Réunion de rentrée et portes ouvertes |
| 27 Septembre | Sortie à Limoges (Portes ouvertes chiens Guides) |
| 9 Octobre | Réunion Jeux et activités manuelles |
| 23 Octobre | Réunion Jeux et activités manuelles |
| 8 Novembre | Repas du Pain |
| 20 Novembre | Réunion Jeux et activités manuelles |
| 28 Novembre | LOTO |
| 12 Décembre | Goûter de Noel |

Nous vous invitons toutes et tous le 19 Septembre pour la journée de rentrée, portes ouvertes.



- La Plateforme départementale des aidants : animée par une psychologue et une infirmière, la Plateforme départementale des aidants accueille, écoute et soutient toutes les personnes ayant un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Sont proposés :

- des entretiens individuels sur rendez-vous à domicile, en mairies ou dans les bureaux de la Plateforme à Glanes et à Cahors ;
- des groupes de parole ;
- des actions de répit : orientation et accompagnement en structures de soins spécialisés et en séjour temporaire ou définitif ;
- des informations sur la maladie ;
- des formations : informations et sensibilisation à la maladie d'Alzheimer et aux maladies apparentées à destination des aidants familiaux.

Fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 17h. Tél. 06 82 80 73 75.



Association (loi 1901) d'intérêt général à but non lucratif, l'**institut Camille Miret** prend notamment en charge des personnes souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques et des personnes en situation de handicap mental ou psychique dans le département du Lot.

Elle gère plusieurs structures et intervient dans trois domaines : le sanitaire (Centre hospitalier spécialisé Jean-Pierre Falret, Centre de soins de suite et de réadaptation, Hospitalisation à domicile), le médico-social (Maisons d'accueil spécialisées, Annexe Enfants polyhandicapés, SAMSAHP, SSIAD, Accueil thérapeutique de jour et Plateforme départementale des aidants, Institut médico-éducatif, SESSAD, ESAT sans murs), le social (Foyer occupationnel, Résidences sociales). Plus d'informations sur

www.icm46.fr.

Nous vous remercions de bien vouloir poser votre numéro de maison au plus vite.

Voirie

Le caniveau au bas de la Rue du Ségala va être remplacé afin d'améliorer l'évacuation des eaux de pluie.

A l'entrée du bourg, l'entreprise AUDUBERT a réalisé des travaux d'évacuation des eaux pluviales sous la route départementale.

Afin de détourner l'eau parasite d'un terrain près du cimetière, le Conseil Municipal fait appel à un bureau d'étude. C'est pour un montant de 2 500 € HT que le bureau d'étude DORVAL réalisera le suivi du projet.

Le branchement de l'assainissement au niveau de la cave Coopérative a été réalisé pour 2 190 € HT.

Travaux paysagers - Fleurissement

Comme prévu, l'entreprise RIEU a travaillé sur la commune pour l'entretien des bordures des chemins communaux.

Comme tous les ans, les géraniums ont été plantés par notre employé communal. Toutefois, nos comportes ont vieilli, il est temps d'envisager et de revoir le mode de fleurissement de notre village. La commission va y réfléchir. Le conseil Départemental nous a honoré d'un prix pour le fleurissement communal.



été installé dans l'hiver. Pour finaliser ce projet, la bordure du jardin du souvenir est à l'étude.

Equipements

Un groupe électrogène a été acheté à l'entreprise FLAURAUD d'Aurillac pour un montant de 1 250 € HT.

La mairie a été équipée de trois vitrines d'affichage (540 € TTC), de deux poubelles extérieures (478 € HT).

Vous avez pu vous rendre compte aux dernières élections d'un nouvel isolement (265 € TTC).

Budgets primitifs

Le Conseil Municipal a communiqué ses budgets primitifs équilibrés à la Sous-préfecture de Figeac.

Pour la première fois, cette démarche s'est réalisée de façon entièrement dématérialisée, sans aucun papier. Une économie de presque mille feuilles A4 a été effectuée.

Le budget primitif est une prévision maximale de dépenses autorisées et les recettes sont basées pour partie sur nos trois taxes.

Taux communaux

Le Fond de Péréquation Intercommunal s'applique sur notre canton depuis 2014. Nous avons donc prévu au budget une dépense de 4 000 euros pour cette nouvelle charge. La somme exacte ne sera réellement connue qu'au deuxième semestre. En 2014, elle était de 1 971 € et l'A.M.F. (Association des Maires de France) prévoit son doublement pour cette année.

Les dotations de l'état sont en baisse de 5 229 € par rapport à 2014. La participation financière pour les nouveaux rythmes scolaires est aussi une nouvelle charge pour notre commune.

Pour présenter un budget primitif en équilibre, le Conseil Municipal a décidé de réviser les taux d'impositions avec une hausse de 1% ce qui se traduit par une augmentation de 860 € environ (3 € / habitant).

| Taux en % | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|--------|--------|--------|--------|
| Taxe d'habitation | 14,20 | 14,34 | 14.48 | 14.62 |
| Foncier bâti | 19,84 | 20.04 | 20.24 | 20.44 |
| Foncier non bâti | 169,23 | 170,94 | 172.63 | 174.36 |

Présentation des services sociaux présents sur notre village

Glanes accueille différentes structures : la maison d'accueil, l'accueil thérapeutique de jour, la plateforme des aidants, le SSIAD. Voilà quelques explications :

« L'Oustal Bernard Bagou » et « L'Escale » : des structures de soins à Glanes.

Le lundi 27 avril dernier, avait lieu à Glanes une cérémonie rendant hommage à Bernard Bagou. Maire de la commune durant plus de 30 ans, celui-ci a également œuvré en mettant en place sur Glanes des structures de soins dont les secteurs d'intervention rayonnent bien au-delà du seul périmètre municipal. Depuis le 1er octobre 2014, ces établissements et leurs équipes ont intégré l'institut Camille MIRET, même si leur collaboration remonte à bien plus longtemps.

- Sous la dénomination désormais de « **L'Oustal Bernard Bagou** », se déclinent à la fois un Accueil thérapeutique de jour et une Plateforme départementale des aidants.

- **L'Accueil thérapeutique de jour** : d'une capacité d'accueil de 14 places, l'Accueil thérapeutique de jour, situé au 259 route de ... en charge à la journée des personnes atteintes de ... imer ou maladies apparentées. Un projet ... ins permet de recueillir les attentes, d'évaluer les ... n et ainsi d'adapter l'accompagnement. En ... activités individuelles et collectives les facultés ... avorise l'autonomie et ainsi le maintien à domicile. ... di au vendredi de 9h à 17h. Tél. 05 65 40 87 95.



Urbanisme

La commune de Glanes arrive dans la dernière phase de son PLU. Plusieurs réunions avec les différents services et administrations ont permis d'adapter ce PLU aux nouvelles réglementations (Grenelle de l'environnement, loi ALUR...).

Avant d'arrêter le projet, la commune souhaite informer la population de ces nouvelles dispositions lors d'une **réunion publique** qui aura lieu le **mercredi 1er juillet à 18h, à la salle des fêtes**.

L'enquête publique sera programmée au cours du deuxième semestre 2015.

Employés communaux

Vu la fin du contrat de Cédric GRAS fin février 2015, il convient de créer un poste d'Adjoint Technique de 2eme classe. Le Conseil Municipal a décidé d'établir un contrat de 3 ans renouvelable une fois.

Plusieurs formations ont été suivies par l'ensemble du personnel dans le cadre de leurs fonctions.

Maison d'accueil

Travaux : Changement du standard téléphonique avec 4 lignes en appels simultanés, rénovation du hall d'entrée, distributeurs de gel hydro-alcoolique...

Animations : Les animations reçoivent un vrai succès grâce à la participation de bénévoles extérieurs et du centre social Cère et Dordogne. Les résidents ont réalisé une représentation de chants, le jour de la fête de la musique des seniors à Biars le 22 juin. De plus, ils ont réalisé une prestation le jour de l'assemblée générale de la fédération ADMR du Lot.

Fréquentation : Au premier trimestre, la maison a été quasiment au complet mais, du fait de leur grand âge et de leur perte d'autonomie, plusieurs résidents ont été transférés sur d'autres structures afin de répondre à une meilleure prise en charge.

Commune, Section Fonctionnement

| Dépenses | | Recettes | |
|--|----------------|--|----------------|
| Charges à caractère général | 54 450 | Résultat reporté | 61 300 |
| Charges de personnel Rémunération, cotisations, assurances | 45 890 | Produit des services et domaines, remboursement des frais de personnel des autres budgets | 12 700 |
| Charges de gestion courante | 44 295 | Impôts et taxes (3 taxes et additionnelles) | 109 892 |
| Atténuations de produits | 4 000 | Dotations, participations forfaitaires et exonérations | 55 374 |
| Charges financières, intérêts | 4 752 | Produits de gestion courante | 16 000 |
| Charges exceptionnelles et imprévues | 1 000 | Transfert entre sections | 1 091 |
| Virement à la section d'investissement | 95 602 | | |
| Dotations aux amortissements | 6 368 | | |
| TOTAL DEPENSES | 256 357 | TOTAL RECETTES | 256 357 |

Commune, Section Investissement

| Dépenses | | Recettes | |
|------------------------------|----------------|---|----------------|
| Solde d'exécution reporté | 13 485 | Affectations financières | 50 748 |
| Emprunts (capital) | 27 200 | Subventions d'investissement | 8 484 |
| Opération d'équipements | 115 520 | Virement de la section de fonctionnement | 95 602 |
| Dépenses imprévues | 3 906 | Amortissements | 6 368 |
| Transfert entre sections | 1 091 | | |
| TOTAL DEPENSES | 161 202 | TOTAL RECETTES | 161 202 |

Budget Assainissement - Fonctionnement

| Dépenses | | Recettes | |
|--|---------------|--------------------------|---------------|
| Charges à caractère général | 6 100 | Résultat reporté | 31 125 |
| Charges de personnel | 2 500 | Produit des services | 21 750 |
| Atténuations de produits | 2 000 | Transfert entre sections | 5 419 |
| Charges de gestion | 1 010 | | |
| Charges financières, intérêts | 5 620 | | |
| Virement à la section d'investissement | 31 017 | | |
| Dotation aux amortissements | 10 047 | | |
| TOTAL DEPENSES | 58 294 | TOTAL RECETTES | 58 294 |

Budget Assainissement- Investissement

| Dépenses | | Recettes | |
|-------------------------------|---------------|----------------------------|---------------|
| Résultat reporté | 3 462 | Réserves d'investissements | 3 462 |
| Dépenses d'équipement | 30 135 | Virement du fonctionnement | 31 017 |
| Emprunt capital | 5 510 | Amortissements | 10 047 |
| Amortissement des subventions | 5 419 | | |
| TOTAL DEPENSES | 44 526 | TOTAL RECETTES | 44 526 |

Budget Eau - Fonctionnement

| Dépenses | | Recettes | |
|--------------------------------------|---------------|-----------------------|---------------|
| Charges à caractère général | 30 400 | Résultat reporté | 38 769 |
| Charges de personnel | 4 500 | Produits des services | 28 000 |
| Atténuation de produits | 6 000 | Ordre de transfert | 2 954 |
| Charges de gestion courante | 1 410 | | |
| Charges exceptionnelles et imprévues | 1 000 | | |
| Transfert entre sections | 26 413 | | |
| TOTAL DEPENSES | 69 723 | TOTAL RECETTES | 69 723 |

Budget Eau - Investissement

| | | | |
|------------------------------|---------------|---------------------------|---------------|
| Dépenses d'équipement | 40 500 | Solde d'exécution reporté | 18 244 |
| Dépenses imprévues | 1 203 | Réserves | |
| Amortissement de subventions | 2 954 | Transfert entre sections | 26 413 |
| TOTAL DEPENSES | 44 657 | TOTAL RECETTES | 44 657 |

Les tarifs Hors Taxes pour l'eau et l'assainissement restent inchangés :

| | Eau | |
|---|---------|---------|
| Assainissement | | |
| Abonnement Forfait | 60,00 € | 92,00 € |
| Consommation le m ³ | 0,75 € | 1,16 € |
| - Achat ou changement d'un compteur d'eau : | 80.00 € | |
| - Coupure ou remise en eau d'un compteur : | 50.00 € | |
| - Entretien des compteurs : | gratuit | |
| Forfait pour l'alimentation d'un terrain en eau potable : | 500 € | |
| pour les 20 premiers mètres, puis 15 € par mètre linéaire supplémentaire. | | |

Autre tarif pour l'assainissement 2015.

- Branchement : 400,00 € T.T.C.